



## MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

### relatif au remplacement de deux serveurs et des unités de stockage de données

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le message concernant le remplacement de deux serveurs et des unités de stockage de données.

#### I. HISTORIQUE ET SITUATION

La commune possède ses propres infrastructures informatiques qui sont hébergés sur site. Suite à une demande du Conseil général, en janvier 2020, le Conseil communal et la commission informatique ont analysé si un hébergement extérieur, respectivement un cloud était une bonne solution pour notre commune. Il est ressorti de cette analyse que la solution en place est la meilleure pour une administration comme la nôtre, ceci tant du point de vue de l'accessibilité aux données que de la confidentialité et à la sécurité. La pratique a confirmé ce choix judicieux. Durant les diverses pannes du réseau internet touchant la Suisse, nos collaborateurs ont pu répondre au besoin de la population et ceci sans interruption. De plus, notre bâtiment dans le cadre du plan Black-out des communes membres de l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC), peut être alimenté en électricité de manière autonome et garantir l'accès à notre informatique pour répondre aux besoins particuliers. Un hébergement hors site ne le permettrait pas.

#### II. PROJET

Le matériel en place depuis plus de sept ans présente des diminutions de performance. Nous avons également besoin d'un plus grand volume de stockage. Les garanties arriveront à échéance fin 2022. Pour répondre aux exigences de sécurité qui nous sont imposées par la



certification en cours Cyber Safe, des adaptations de nos infrastructures sont également nécessaires.

Pour répondre à ces besoins, le Conseil communal souhaite faire l'acquisition de deux serveurs physiques ainsi que d'une nouvelle baie de stockage des données qui hébergera plus de 30 serveurs virtuels pour les applications métier d'une part, mais aussi des serveurs pour notre réseau local (adressage IP, firewall, switch), ainsi que pour le stockage de données. Le projet consiste au remplacement des serveurs et de la baie de stockage, au sein de l'infrastructure informatique de la commune. La Commission informatique a pris connaissance de cette proposition de remplacement de notre matériel sur site et n'a pas formulé de remarques.

Le matériel sera acheté par le biais de notre prestataire Telecom Service, qui assure la maintenance de notre infrastructure. Telecom Service est revendeur de la marque en question et le prix proposé inférieur de 10% au prix catalogue. L'installation sera effectuée par leur soin au sein de notre infrastructure, dont ils ont une parfaite maîtrise.

Il convient de préciser ici que suite à des modifications imposées pour obtenir la certification Cyber Safe, le volume de stockage nécessaire à notre fonctionnement a rapidement augmenté, entraînant un arrêt total de notre informatique pendant plus d'un jour. Avec de gros efforts, nous avons pu stabiliser notre réseau, mais il ressort de cet épisode qu'il est nécessaire de doubler rapidement la capacité des serveurs, entre autres pour effectuer les sauvegardes de nos données.

Le Conseil communal a ainsi été contraint de demander le préavis de la Commission financière pour passer une commande urgente de matériel pour CHF 80'408.80 en raison des délais de livraison. La Commission financière a donné un préavis favorable à l'urgence de la commande, en émettant des remarques. Ainsi, la somme de CHF 80'408.80 sur les CHF 170'000.00 a déjà été engagée.

### III. INVESTISSEMENT

Par rapport aux sommes engagées, nous allons procéder par une procédure de gré à gré, étant entendu que l'installation et le déploiement seront confiés à Telecom Service.

La demande de crédit qui vous est soumise ce soir englobe également le montant de CHF 80'408.80 de commande urgente.

#### Détail des coûts

Hardware	CHF	151'500.00
Prestation de service ingénieur Netapp	CHF	8'500.00
Prestations de service	CHF	10'000.00
		<hr/>
<b>Total investissement informatique</b>	<b>CHF</b>	<b>170'000.00</b>
		=====

Un montant de CHF 170'000.00 figure dans le budget des investissements 2023, dans la rubrique 0220.5060.102. La totalité de l'investissement sera réalisé durant l'exercice 2023.

#### IV. CHARGES FINANCIÈRES

<b>Demande de crédit</b>	<b>CHF</b>	<b>170'000.00</b>
<hr/>		
Amortissement de 25% sur CHF 170'000.00	CHF	42'500.00
Intérêts de 2% sur CHF 170'000.00	CHF	3'400.00
<hr/>		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ANNUELLES</b>	<b>CHF</b>	<b>45'900.00</b>
<b>=====</b>		

#### V. PROPOSITION

Le Conseil communal propose au Conseil général d'accepter le remplacement de deux serveurs et des unités de stockage de données pour une montant de **CHF 170'000.00 TTC** et vous invite à l'autoriser à recourir à l'emprunt pour couvrir les coûts.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal  
dans sa séance du 14 novembre 2022

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Secrétaire

  
Emmanuel Roulin



Le Syndic

  
Bruno Marmier